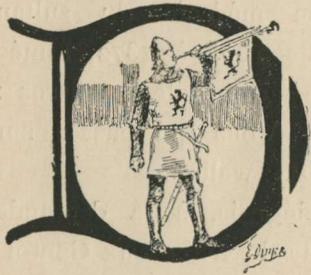


CHAPITRE V

JEAN DE BAVIÈRE. — LES VINAVES. — LIÈGE ET BOURGOGNE. — SAC DE LIÈGE.
— L'EX-VOTO DU TÊMÉRAIRE. — ARTS INDUSTRIELS. — L'ARMURERIE
LIÉGEOISE. — LE SANGLIER DES ARDENNES. — NEUTRALITÉ.



DANS son *Histoire du pays de Liège* (1), M. Dewez dit que la vie de Jean de Bavière n'est qu'un tissu de scandales, son règne une série de calamités (1390-1418). A peine élu, ce jeune prince dont la cruauté implacable succéda aux dissipations effrénées, inaugura ses conflits avec l'autorité communale de Liège, en faisant condamner de pauvres habitants de Seraing, venus, confiants dans un ancien usage, fagoter dans un bois dépendant d'une propriété princière. Bientôt, il modifia la forme de l'élection des bourgmestres, si chère aux Liégeois, en la confiant à un tirage au sort entre trente candidats désignés par soixante électeurs pris parmi les bourgeois. Dans sa vie de dissipation, ce folâtre jouvenceau refusait de prendre les ordres et se flattait de gouverner à son seul bon plaisir. La faction des *Haydroits* (adversaires des droits du prince) s'organisa. Chassé à Huy, Jean de Bavière dut souscrire la Paix de Tongres (1403) rétablissant à peu près les franchises communales. Elle régularisait l'autorité des officiers des *vinaves*.

Depuis l'origine de Liège, on appelait *vinaves* les quartiers de la Cité. Chacun était distingué par une bannière spéciale. Dès le XII^e siècle, Liège en compta cinq : *Marché*, *Souverain-Pont*, *Féronstrée*, *l'Ile*, *Saint-Servais*, dont la succession correspond aux accroissements de la ville. Le sixième *vinave*, les *Prés d'Outre-Meuse*, rentra tard sous l'autorité civique. Enfin, on ajouta *Saint-Martin*, comprenant tout Publémont. Après la Paix de Vottem (1331), les habitants des *vinaves* étaient devenus des corps électoraux substitués aux Métiers. Dans chaque *vinave*, les

premiers bourgmestres élus par le peuple, tenaient à disposition une garde de vingt bourgeois commandés par un capitaine. Un mayeur, aidé de jurés, statuait sur les affaires de simple police.

Le calme dura peu. Indifférent aux remontrances, irrité du plus léger murmure, Jean de Bavière quitta Liège pour Maestricht, emportant le sceau officiel, supprimant administration et justice. Les États nommèrent un mambourg : Henri de Hornes. Puis, la réaction s'affirmant, on élut prince le fils du mambourg, Thierry; on abolit le tribunal épiscopal de l'Anneau du Palais. Les hostilités commencèrent dans le pays.

A Liège qu'abandonnaient les partisans du prince, Thierry de Hornes fit relever l'échafaud. Des troupes communales se rencontrèrent avec les Allemands du prince. Message injurieux adressé à Jean de Bavière (écorce scellée de bouse de vache) et pendaison par celui-ci de prisonniers liégeois, préludèrent à la triste bataille d'Othée où plusieurs milliers de citoyens tombèrent sous les coups d'une armée commandée par le prince de Liège et son beau-frère Jean de Bourgogne, qualifié depuis Jean sans Peur, l'assassin du duc d'Orléans (1408). Confiant dans l'appui victorieux des troupes disciplinées de Bourgogne, Jean de Bavière abolit les libertés de la Cité, se fit remettre les chartes de franchise, garda les clefs de fer dont se paraient les bourgmestres de la libre commune, apportées à son camp par des bourgeois, tête et pieds nus, la torche funéraire en main, qui crièrent vainement : « Miséricorde ! » agenouillés en suppliants devant Jean sans Pitié et Jean sans Peur.

La répression s'affirma inexorable. Les têtes des deux seigneurs de Hornes mises sur des piques, les Liégeois pendus, décapités, écartelés... « On ne voyait aux environs de Liège, écrit Mézerai, que forêt de roues et de gibets. La Meuse était couverte des corps des malheureux qu'on y jetait liés deux par deux. » Plus d'élections communales, le prince réglera tout à son caprice, plus de Métiers, plus de libre commune.

Pendant la misère populaire, fier d'avoir brûlé sur le Marché les bannières de la Cité et des Métiers, Jean de Bavière traitait somptueusement l'empereur Sigismond. Vainement, les citoyens attroupés devant le Palais réclamaient, par leurs cris, le rétablissement de leurs franchises (1407). Le suzerain négociait un emprunt de cinq mille florins d'or des représentants des églises secondaires; l'ayant obtenu, il partit secrètement. A prix d'argent, il octroya à la Cité restitution et confirmation de ses libertés (1417). L'évêque abdiqua, ne laissant à Liège que d'odieus souvenirs et la mémoire de son faste. Les entrées solennelles nécessitaient de grandes dépenses; la succession de l'évêque Valerode (1418) ne put acquitter les frais de son installation.

L'élection des bourgmestres continuait à passionner le peuple. Jean de

(1) Bruxelles 1822. T. I, p. 282.

Hinsberg édicta un nouveau mode de nomination, donnant part à l'intervention du prince (1424). Une émeute terrible, provoquée par Wathieu d'Athin, la *conspiration du jour des Rois* (6 janvier 1433), fut sévèrement réprimée. Longtemps, des feux allumés sur le Marché célébrèrent cet anniversaire sanglant et la confiscation de biens prononcée du chef d'attentat contre le repos public, dont profitèrent les Métiers. La compagnie des Dix hommes (dix par Métier), que Fisen qualifie de *Garde prétorienne*, conduite par quatre *Maitres*, devint la garde de l'Hôtel de Ville. Supprimée plusieurs fois, puis rétablie dans son poste sous la *Violette* (Hôtel de Ville), cette garde civique qui, d'une aubette sur le Pont des Arches, surveillait ses barques marchandes entre Liège et Huy, objet des proscriptions de Charles le Téméraire, puis de Ferdinand de Bavière, disparut en 1684, lorsque Maximilien-Henri de Bavière anéantit les franchises communales de Liège.

L'extension de puissance de la maison de Bourgogne, dont les possessions entouraient l'État liégeois, la politique envahissante de Philippe le Bon, les rêves ambitieux de Charles le Téméraire, son aversion pour les libertés communales, frappèrent Liège plus cruellement encore que l'armée bien disciplinée de Jean sans Peur, triomphant aisément de milices commandées par des citoyens. Philippe s'interposa d'abord entre les Liégeois et Jean de Hinsberg, à propos des Maestrichtois que soutenait le peuple de Liège. Retrouvant à ses côtés l'influence bourguignonne, l'évêque dit, lors d'une légère sédition dans la Cité : « Murmurez » tant que vous voudrez, vous êtes au plus haut que vous pouvez être, ni que » serez ! »

Retenu à La Haye par le duc, le prince de Liège dut promettre de résigner son trône au profit du jeune neveu de Philippe le Bon, Louis de Bourbon. Malgré les réclamations des Liégeois et la résistance du pape, le protégé de Bourgogne, élu évêque de Liège, fit une entrée triomphale. Monté sur un cheval fringant, vêtu de rouge, coiffé d'un étroit chapeau, ce jouvenceau de dix-huit ans s'entoura d'un brillant cortège de gentilshommes et de prélats, suivi de quinze cents cavaliers. Des exigences d'argent soulevèrent une vive opposition. Elle s'exaspéra lorsque l'Élu fit exécuter, sans jugement, de jeunes Liégeois, qui blâmaient le prince dans une taverne. Devant l'émeute, Louis de Bourbon quitta la capitale pour s'établir à Huy, suspendit le cours de la justice, frappa le pays d'interdit. Liège venait de faire publier officiellement les constitutions de l'État et les statuts de la Cité : la révolution éclata. Le *Sens du pays* prononça la déchéance de Louis de Bourbon, que remplaça Marc de Bade. Confiants dans les promesses formelles du cauteleux roi de France Louis XI, jurées verbalement (1460), répétées par ambassadeurs (1462, 1465), les Liégeois défèrent le puissant duc de Bourgogne. Une transaction attribua d'abord à celui-ci et à ses successeurs, ducs de Brabant et de Limbourg, le protectorat du pays et l'avouerie

de Liège. Louis de Bourbon reparut dans Liège, puis regagna Huy d'où il publia la célèbre *Pauline*, bulle du pape Paul II qui le qualifiait de maître absolu du pays et ordonnait obéissance sous peine d'excommunication. Le sac de Dinant par les Bourguignons, la prise de Huy par les Liégeois mettant l'évêque en fuite, une rencontre victorieuse avec un détachement de Bourgogne, furent suivis de l'arrivée à Liège d'un héraut de Charles le Téméraire, tenant d'une main une torche ardente, de l'autre un glaive nu. Vaincus à Brusthem, les Liégeois durent ployer ou fuir le pays. Charles, qui avait succédé à son père, entra dans la Cité par une large brèche et prononça la terrible sentence dont on peut lire encore, aux archives de Liège, le texte détaillé. Plus de murailles dans les villes de l'État liégeois, plus de franchises communales, remise de toutes les armes, livraison des archives, démolition du Péron.

Louis de Bourbon remonta sur son siège épiscopal; le sire d'Humbercourt devint lieutenant général du pays : de l'Ile, qu'il fortifia, il commanda en maître à la Cité terrifiée par les supplices. Un coup de main tenté par des proscrits qui avaient pris, dans les forêts, le nom de *Coulevriers de la tente verte*, libéra un instant Liège de l'oppression. Guidés par Jean de Ville, de hardis citoyens s'emparèrent même à Tongres de l'évêque et du représentant du duc, qu'ils ramenèrent à Liège. En l'apprenant à Péronne, Charles le Téméraire contraignit Louis XI à marcher avec lui. Une armée formidable vint camper au-dessus de la Cité démantelée et désarmée. Bourguignons et Français eurent aisément raison de quelques bourgeois. Les terribles menaces du héraut allaient s'exécuter.

Une troupe de patriotes, la plupart Franchimontois, faisant d'avance le sacrifice de leur vie, résolut de frapper le duc bourguignon et de s'emparer de son astucieux allié. Par une nuit obscure et pluvieuse, ces braves pénétrèrent dans le camp ennemi. Philippe de Comines, qu'effraya la vaillance désespérée des assaillants, évalue, dans ses *Mémoires*, le nombre de ces combattants à six cents. Les chroniques liégeoises parlent de quatre cents; un critique contemporain ne croit qu'à une poignée d'hommes. Égarés par l'aspect de la tente princière du duc d'Alençon, les défenseurs de la Cité, reconnus par les surveillants apostés contre le roi de France, sont décimés par les archers écossais de Louis XI. L'armée les enveloppe; presque tous tombent en héros. Les écrivains n'ont cessé de glorifier « le dévouement des six cents Franchimontois » morts aux Thermopyles de Liège.

L'administration communale vient de raviver ce glorieux souvenir. Au coin de diverses montées rapides menant de la ville à la hauteur de la citadelle, voie suivie jadis par les hardis ennemis de Charles le Téméraire, la jeune génération lit les noms des *Franchimontois*, ceux de leurs chefs intrépides : *Straihle* (Vincent Straihle), *Bueren* (Louis de Bueren), nobles martyrs du plus sacré patriotisme.

Le sac de la ville, organisé par les troupes de Bourgogne et de France, dépassa en cruautés et en pillages les exécutions les plus implacables. Les récits de l'époque sont navrants. Sébastien Munster rapporte que, dans la sinistre journée



MONTAGNE DE BUEREN.
(Phot. Nels.)

du dimanche 30 octobre 1468, quarante mille hommes furent tués, douze mille femmes ou filles noyées. L'incendie détruisit Liège. Des édifices, on ne protégea que la cathédrale. « Applaudissant à ces excès au lieu de les maudire, écrit un historien moderne (1), l'évêque alla complimenter et remercier le duc Charles; puis, au mépris de la capitulation qu'il avait jurée lors de son avènement, il aliéna tout un quartier de sa ville épiscopale, au profit de monseigneur de Bourgogne, l'autorisant à y élever telle forteresse qu'il jugerait convenable. »

Au milieu des ruines fumantes, le satellite picard du duc, d'Humbercourt, dont les Gantois firent plus tard justice, se retrancha dans son vinave de l'Ile, tandis que les décapitations, place Saint-Paul, se poursuivirent pendant plus d'un an. Charles était allé brûler les établissements industriels et les maisons du

pays de Franchimont, dont les fils étaient accourus secourir Liège. L'évêque s'amusa à Bruxelles : il ne rentra qu'en 1470 dans sa capitale dépeuplée et dépouillée. Quatre siècles s'écoulèrent avant que Liège regagnât sa population de 120,000 habitants (2). Jamais on n'y revit les objets de luxe opulent enlevés ou détruits par l'armée de Bourgogne. Le Téméraire jugea qu'il suffirait d'un riche don à la cathédrale pour effacer le souvenir de ses cruautés furieuses, dénoncées à la chrétienté par le légat du pape. Il envoya, le 14 février 1471, trois chapes de drap d'or et un groupe *en fin or*, qu'il avait fait ciseler, un peu avant la guerre, par son orfèvre favori, Gérard Loyet. Cette œuvre d'art, conservée aujourd'hui dans la sacristie de Saint-Paul, montre, sur un socle de vermeil, le duc lui-même, agenouillé et tendant un reliquaire; saint Georges, debout à l'arrière, semble patronner l'offrant.

Les détails que la chronique de Jean de Los, le poème d'Angelus de Curribus, ont conservé à propos du sac de Liège (3), le relevé, naturellement fort incomplet,

(1) POLAIN. *Récits historiques sur l'ancien pays de Liège*. Bruxelles 1866. P. 270.

(2) SUFFRIDUS PETRI; dans CHAPEAUVILLE, t. III, p. 187.

(3) DE VILLENFAGNE. *Mélanges historiques et littéraires*. Liège 1810. P. 338.



GROUPE DE GÉRARD LOYET.

du butin avoué par les soldats bourguignons, prouvent le luxe qui régnait dans la Cité, le développement des arts industriels pratiqués dans la capitale des princes-évêques. Les conditions des chefs-d'œuvre de maîtrise indiquent aussi l'habileté des travailleurs qui exécutaient les objets somptueux ; pléiade laborieuse dans laquelle les princes étrangers choisirent souvent sculpteurs en bois et en pierre, graveurs de médailles, ciseleurs, orfèvres habiles, peintres verriers, graveurs en estampes. La liste des plus célèbres serait fort longue, même en n'indiquant que les artistes attirés dans les cours étrangères. Dès leur plus ancienne époque historique jusqu'aux temps modernes, les Liégeois se sont toujours signalés par l'élégance sagement appropriée dont ils revêtent des objets usuels. Véritables bijoux, quelle que soit la valeur intrinsèque, ne tombant point au rang de futilités, ces coquets ustensiles demeurent pratiques, tout en montrant la correction des formes et une parure de bon goût variant avec les ressources spéciales de la matière ouvrée, travaillée par un maître consciencieux au courant des arts du dessin. Entre toutes ces applications innombrables de l'art à l'industrie, le travail des métaux utiles, labeur du Métier des Fèvres, la plus ancienne des corporations ouvrières, égalait l'habileté des riches orfèvres. Le meilleur spécimen qui s'en soit conservé à Liège est la ferronnerie renforçant la porte de la trésorerie de l'église Saint-Paul.

Partout où passait la colère du Téméraire, le sol restait jonché de ruines tachées de sang. Son aversion hautaine pour les libres communes achevait l'ennemi renversé ; les sicares qui le suivaient, tarissaient les sources fécondes où le travailleur, cruellement frappé, aurait pu retremper armes et outils. Dinant, brutalement ravagé, vit s'expatrier les habiles *coppères* : l'industrie du cuivre cessa d'y enfanter des œuvres d'art de tant de genres, dont les rares épaves, sauvées du creuset, acquièrent, de nos jours, de si hauts prix. Malines appela ces ouvriers artistes (1). A Liège, saccagée par une soldatesque sauvage, on se lassa de tuer : il devint impossible de rançonner. Tout était pillé, sauf de rares églises. Il fut défendu de rebâtir les maisons des gens de métiers, sauf celles des serviteurs des collégiales.

Entre toutes les fabrications qui avaient porté Liège à un degré de prospérité qu'on croirait exagéré s'il n'était attesté par une foule d'écrivains de divers pays, l'armurerie, pratiquée par le bon Métier des Fèvres, donnait de riches moissons. Humbercourt le savait. Pour gagner un temps indispensable, en parlementant avec des envoyés liégeois, il leur rappelait sa réception dans la corporation, sa présence aux réunions confraternelles (2). Les cartulaires

relataient, sans doute, l'histoire de cette industrie remontant aux origines de la Cité, protégée par Charlemagne qui se bardait déjà d'un vrai *harnais* de guerre dont la vue suffit à effrayer le roi Didier, épouvanté devant son gendre revenant comme un géant couvert de fer. Liège fabriquait toutes les parties de la carapace défensive que le Moyen Age rendit souvent somptuaire lorsque les émaillures héraldiques décorèrent cuirasses et boucliers, quand les ciselures du casque enjolivèrent le cimier empanaché, dès que les délicates incrustations, les nielles variées, embellirent la plupart des pièces de l'armure. Plus fantaisistes de types, aussi ornées de détails mignons, paraissent les armes offensives : lances, hallebardes, piques, épées, dagues, poignards, de tant de noms archaïques, de cent formes pittoresques. Liège aussi produisait chacune des pièces de ces merveilleuses panoplies dont les musées contiennent de précieux spécimens. Les armes de *jet* paraissent si fréquemment dans les édits et autres chartes, qu'elles semblent l'objet principal du travail local ; surtout les arbalètes à *crenequins* (manivelles) dont le nom persista longtemps pour désigner des agents de l'autorité : les *crenqueniens*. Déjà, nos armuriers *entre-tailaient* le bois des crosses, l'incrustaient d'ivoire, d'essences diverses à couleurs doucement tranchantes : spécialité liégeoise d'après les conditions des chefs-d'œuvre de maîtrise, les descriptions anciennes, quelques épaves recueillies. Lorsque la découverte de la poudre présagea une diminution progressive des armes de défense, exigea d'autres engins pour l'attaque, les travailleurs liégeois se hâtèrent de conserver le premier rang. Dès la première moitié du XIV^e siècle, Liège fabriqua de « petits canons à main » (1). Au siège du château de Rumen (1365), de véritables obus, grenades monstres lancées à bras du haut des remparts, démontrent aux Liégeois la puissance formidable de l'explosif inventé par Roger Bacon. Marchant contre Jean sans Peur et Jean sans Pitié à la douloureuse campagne d'Othée, les citoyens de Liège emmenaient des *bombardes* (1408). On cite ailleurs des couleuvrines du XV^e siècle portant en relief des armoiries de bourgmestres de la Cité (2). Le rigide lieutenant général qui domina Liège au nom du duc de Bourgogne, exigea remise de toutes les armes, de la pièce d'artillerie au plus léger poignard ; ne permettant de conserver que quelques couteaux de table à pointe émoussée, précisent les historiens contemporains. Pour atteindre en ses éléments la fabrication interdite, le Téméraire détruisit, le long de la Vesdre, tous les moulins où l'on martelait le fer : seules ressources d'un monde de laborieux ouvriers, qui périrent de misère, note froidement le noble historien Comines.

(1) GRAMAYE. *Historia urbis Mechlinensis*. Bruxelles 1607. Liv. II.
(2) COMINES. *Mémoires*. La Haye 1682. T. I, p. 86.

(1) DEMMIN. *Guide des amateurs d'armes*. Paris 1869. P. 82.

(2) *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble Cité de Liège*. Liège 1620. P. 196.

Il fallut de longues années pour ressusciter la fabrication des armes. L'énergique vitalité de l'industrie liégeoise y parvint. Au siècle suivant, les recherches de M. F. Hénaux montrent les Gueux flamands soucieux de s'assurer l'alliance des Liégeois, indispensable à leurs armements. « Fidèles comme la lame d'un poignard de Liège, » disait l'une de leurs chansons guerrières. Les étrangers constatèrent le réveil de l'armurerie. Canons, arquebuses, cuirasses, épées, hallebardes, partaient de Liège pour tous pays, soigneusement achevés, livrés à bas prix grâce à la division du travail. Armes à feu, armes blanches, étaient également remarquables et prisées hautement. En 1631, les bourgmestres Beeckman et La Ruelle, au nom de la Cité, envoyaient à l'empereur plusieurs chariots chargés de pertuisanes, hallebardes, et autres armes « accomodées et montées à la plus brave sorte » (1).

Les La Marck, principalement Guillaume d'Arenberg, le *Sanglier des Ardennes*, reprirent campagne contre Louis de Bourbon. Dans son *Quentin Durward*, Walter Scott raconte les épisodes de cette guerre, qui a fourni au peintre Delacroix le sujet du tableau *L'Évêque de Liège*. L'éditeur liégeois de l'œuvre traduite du romancier écossais a annoté bon nombre d'erreurs historiques : surtout l'assertion, cruelle pour des Wallons, qu'alors le flamand était la langue parlée dans tout Liège.

Après la mort du Téméraire devant Nancy, sa fille, Marie de Bourgogne, renonça aux droits que son père avait obtenus sur les Liégeois. On ne retrouva point toutes les archives, mais les libertés reparurent (1476). Liège nomma ses bourgmestres, les bannis rentrèrent, on releva peu à peu les maisons. Le Péron, rapporté de Bruges, ramena la liesse dans la Cité. Lorsqu'on assit solennellement, sur la grande fontaine du Marché, le symbole sacré d'indépendance, on crut à des jours meilleurs. Le Sanglier des Ardennes s'agitait encore. Louis de Bourbon périt sous ses coups. Sous Jean de Hornes, après l'exécution traîtresse de Guillaume d'Arenberg, qui avait régi Liège durant l'interrègne et brigua le trône pour son fils, les querelles entre le prince et la Cité continuèrent à faire couler le sang liégeois. Guy de Cannes, chef des bandes allemandes soudoyées par les La Marck, s'empara de Liège. Il s'établit à Sainte-Walburge, voulut y rebâtir une forteresse. Des gamins liégeois renversèrent les murs, encore humides. Le partisan, furieux, lança ses gendarmes massacrer dans la Cité. Le maillet d'un citoyen assomma le soudard sur les degrés reliant le Marché à la cathédrale. On n'avait point arrêté les tentatives du parti des La Marck : combats sanglants dans les rues, pillage du Palais, investissement inefficace des remparts par l'évêque, désolèrent Liège, livrée à l'anarchie, comme le reste du pays. Après la Paix de

(1) ALPHONSE POLAIN. *L'Industrie des armes à Liège*; dans *Liège, etc.* 1881. P. 437.

Donchéry, la réconciliation des familles de La Marck et des de Hornes, cimentée par des mariages, s'inscrivit à Liège par les belles verrières que l'on voit encore au chœur de Saint-Jacques (1). L'Hôtel de Ville fut reconstruit. On rendit le Pont des Arches à la circulation en supprimant le pont-levis établi par les La Marck pour défendre l'accès sur la rive droite, leur séjour ordinaire, qualifié de *petite France*. Liège allait réparer ses désastres : le commerce et l'industrie lui garantissaient une nouvelle genèse.

La cruelle expérience des alliances étrangères inspira aux Liégeois le désir de rester désormais neutres entre leurs puissants voisins. Déjà, lors du schisme d'Occident, le roi de France leur avait donné semblable conseil. La neutralité fut proclamée dès qu'on put rebâtir la Cité saccagée. On opposa ce principe, nouveau pour la diplomatie du xv^e siècle, aux instances de Louis XI, qui cherchait à entraîner les Liégeois dans une ligue contre Marie de Bourgogne et son époux Maximilien d'Autriche. Peu à peu, les puissances reconnurent la neutralité liégeoise, que consacrèrent plusieurs traités internationaux. Liège s'y cramponna, selon la vieille chanson :

Nos volan maintni tos costé
Noste anchienne neutralité (2).

Les actes diplomatiques qui ont constitué la Belgique indépendante, ont pareillement stipulé sa neutralité perpétuelle.

(1) LÉVY ET CAPRONNIER. *Histoire de la peinture sur verre en Belgique*. Bruxelles 1860. P. 67.

(2) *Bulletins de la Société de littérature wallonne*.

LIÈGE
PAR
E. M. DOGNEE

LEBÈGUE & C^{ie}
BRUXELLES



L'UNION FAIT LA FORCE



ORIGINES, DESCRIPTION ET HISTOIRE
DES
PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE

LIÈGE

PAR

E. M. Dognee



J. LEBÈGUE & C^{ie} ÉDITEURS
BRUXELLES

COLLECTION NATIONALE

LIÈGE

ORIGINES, HISTOIRE, MONUMENTS, PROMENADES

PAR

EUGÈNE M. O. DOGNÉE

Nouvelle édition revue et augmentée

Frontispice et lettrines de E. PUTTERT, Ed. DUYCK et A. RONNER
et nombreuses photogravures



BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
LES MÉTAMORPHOSES DE LIÈGE.	7

CHAPITRE PREMIER

Traditions gauloises. — Souvenirs romains. — Ambiorix. — Conquête franque. — Légendes catholiques. — Saint Lambert et saint Hubert. — Le Péron	21
--	----

CHAPITRE II

Le monument de Charlemagne. — Paladins et évêques bâtisseurs. — Notger. — Églises Sainte-Croix et Saint-Denis. — Colin-Maillard. — Église Saint-Barthélémy. — Almanach de Mathieu Laensberg	37
---	----

CHAPITRE III

Ponts et chaussées. — Réginald de Bavière. — Quartier de Hongrie. — Les premiers Métiers. — Le vin liégeois. — Tribunal de paix. — Pierre l'Ermite et saint Bernard. — L'empereur de Canossa chez l'évêque de Liège. — Lambert le Bègue. — Hospices des Coquins et de Tire-Bourse.	53
--	----

CHAPITRE IV

Les libertés liégeoises. — Industrie houillère. — Prise de Liège par les Brabançons. — Henri de Dinant. — Les noces de la belle Aigletine. — Franche commune et bons Métiers. — Église Saint-Jacques. — Mal Saint-Martin. — Paix de Fexhe. — Tribunal des XXII.	68
---	----

CHAPITRE V

Jean de Bavière. — Les Vinaves. — Liège et Bourgogne. — Sac de Liège. — L'ex-voto du Téméraire. — Arts industriels. — L'armurerie liégeoise. — Le Sanglier des Ardennes. — Neutralité	80
---	----

CHAPITRE VI

	PAGES
Liège et l'Empire. — Érard de la Marck. — Le Palais. — Les portes de la Cité. — Église Saint-Martin. — Les Liégeois. — Visites impériales et royales	90

CHAPITRE VII

Les princes bavarois. — Mont-de-piété. — Chiroux et Grignoux. — Fontaine Saint-Jean-Baptiste. — HACELDAMA et Male gouverne. — Bombardement. — Hôtel de Ville. — Pierre le Grand à Liège. — L'évêque-Mécène. — Les musiciens liégeois. — Grétry.	105
---	-----

CHAPITRE VIII

Révolution de 1789. — Invasions françaises. — Département de l'Ourthe. — Cathédrale Saint-Paul. — Le théâtre royal. — Quai Micoud. — Hubert Goffin. — Les Baskirs.	130
--	-----

CHAPITRE IX

Liège sous les Pays-Bas. — Les botresses. — Université. — Les peintres liégeois. — Conservatoire. — Projets de dérivation	148
---	-----

CHAPITRE X

Liège en 1830. — La ville moderne. — Vapeur et gaz. — Les gares. — Les nouveaux ponts. — Parc public. — Palais provincial.	156
--	-----

CHAPITRE XI

Liège actuelle. — Électricité. — Instruction. — Exposition de 1905. — Promenades.	168
---	-----